

L'ÉTAT ATTACHÉ À SON TRAIN DE VIE

ALORS QUE LES PRIX DU PÉTROLE SONT SOUS LA BARRE DES 50 DOLLARS

Ces privilèges maintenus en temps de vaches maigres

Devra-t-on donner aux hauts responsables les moyens de travailler et non pas des avantages ?

Le Conseil des ministres, présidé par le chef de l'État, en décembre dernier, a esquissé le train de mesures destinées à faire face à l'impact négatif de la chute des prix du pétrole sur l'économie nationale : gel des recrutements

dans la Fonction publique, coupes dans les dépenses de fonctionnement et d'équipements, rationalisation des importations, dynamisation du secteur productif à travers la relance des secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme, des technologies de l'information et de la communication, de la pétrochimie. Mais il (Conseil des ministres) n'a pas trop insisté sur la réduction du train de vie de l'État. À l'exception de petites mesures comme la limitation des missions à l'étranger pour les hauts responsables, sauf celles qui revêtent un caractère d'urgence ou de nécessité. Quand on tente de cerner les avantages ou privilèges accordés en temps de vaches grasses aux ministres, sénateurs et députés, cadres supérieurs de l'État, on est surpris par le niveau de largesse accordée par l'État à ces hauts responsables.

Pas de normes, pas de contrôle

Cela va du parc automobile aux bons d'essence, diners, jusqu'aux crédits véhicules et immobiliers. Une source sûre proche de ces cercles nous a cité l'exemple de certains directeurs d'institutions qui gèrent le parc automobile, propriété de l'institution, comme un bien personnel. Par exemple, "on met sous sa main dix véhicules. Une partie est réservée pour les déplacements du



Malgré une baisse de l'argent public, les dépenses gouvernementales n'ont connu aucune restriction budgétaire.

directeur dans le cadre du travail, une autre partie pour sa famille et une autre encore pour ses amis", confie un ancien responsable. Il n'y a pas de normes : "Combien de véhicules, de chauffeurs par ministre, par haut responsable ?", observe M. Rahabi, ancien ministre. On cite également l'abus dans l'utilisation des bons d'essence : "Il y a une surconsommation de carburants liée à cette utilisation abusive de bons d'essence. On donne un carnet de bons d'essence à un responsable pour une consommation d'essence pour le compte du travail trois fois moindre. C'est du gaspillage. Certains vendent ces bons d'essence qui sont mis à leur dis-

position gratuitement", ajoute une autre source. Les déjeuners et diners professionnels sont également de la partie, "certains, pour masquer les consommations d'alcool qui reviennent chères, enregistrent dans les comptes, par exemple, 10 repas pour une dépense effective de 5 repas". Des enquêtes diligentées par une institution de contrôle ont révélé ces détournements de l'argent public. Des responsables d'entreprises publiques ont été écroulés pour ce genre de pratiques. L'autre grand privilège accordé aux ministres est de mettre à leur disposition une caisse noire utilisée en principe pour inviter des personnes

dans le cadre de leurs missions. Cette caisse est utilisée de manière discrétionnaire. "Aucun contrôle ne s'y exerce", confie la même source. En somme, ces dépenses ne s'effectuent pas dans la transparence et ne font pas l'objet de contrôle, du moins de contrôles approfondis pour cerner les abus. Les missions à l'étranger font partie également de ces dérives. "Un haut responsable fait 20 voyages à l'étranger en un an dont la moitié n'est pas indispensable. Il bénéficie de 300 euros par jour", révèle un ancien ministre. Imaginez les sommes déboursées en devises dans une pratique qui n'est pas isolée. Autre dérapage : une délégation

officielle s'est rendue dans un pays lointain en Asie où le billet est à 20 000 euros. Elle utilise des billets super-première classe, plus chers que les billets première classe. Ce qui fait réagir l'ambassadeur algérien de ce pays. "Moi-même, je n'utilise que les billets de première classe."

Quand l'Algérie invite des délégations étrangères. Ce sont de grosses dépenses aux frais de l'État. En France, quand le chef de l'État algérien est invité, il est totalement pris en charge ainsi que deux membres de la délégation.

Ce n'est pas le cas pour le reste de la délégation. En Algérie, toute la délégation étrangère est prise en charge.

Un avantage important est également cité : le crédit véhicule et immobilier

On a accordé aux cadres supérieurs de l'État un crédit véhicule entre 100 et 200 millions de centimes à zéro intérêt, non imposable, remboursable sur trois ans. L'État lui verse 70% du prix du véhicule. Il paye 1 million de centimes seulement par mois pour rembourser le restant.

On a accordé également un prêt immobilier de 600 millions de centimes pour les cadres supérieurs de l'État, plus de 1,5 milliard pour les députés à zéro intérêt. Le chef de l'État, selon une source, aurait décidé de mettre un terme lors du Conseil des ministres de décembre dernier aux crédits véhicules et prêts immobiliers destinés aux députés et aux cadres supérieurs de l'État. Mais si cette information se confirme, la mesure est nettement insuffisante par rapport à ce train de vie princier de l'État qui mène droit au mur.

K. R.

ALORS QU'IL TIRE LE GROS DE SES REVENUS DES HYDROCARBURES

L'État s'offre un train de vie "impérial"

L'Algérie vit dans l'opulence artificielle, importe beaucoup plus qu'il n'en fait.

Lalmas Smail, président d'Algérie Conseil export (ACE), estime que l'État est le plus "grand gaspilleur", avec un train de vie "impérial" et des dépenses "démensurées". Ce train de vie, le pays va-t-il le réfréner, cependant, en ces temps de vache maigre, conséquence de la détérioration des marchés

pétroliers ? Comment faut-il s'y prendre ? Le président d'ACE note que la "régulation des importations" est l'une des pistes à suivre pour limiter les dépenses et la sortie de devises, mais que la réflexion devrait "toucher d'autres axes, notamment organisationnels". L'Algérie de 2014 importe, dit-il, la datte, le pastèque, les oranges, les figues sèches, le melon et le couscous et autres, et produit l'équivalent de six milliards en produits agroalimentaires importés. Cela, ajoute-il, ne mettonne pas, en l'absence de vision stratégique de notre économie, aggravée par l'absence de l'État régulateur.

Il relève par ailleurs que le nombre de ministres au sein du gouvernement (33 ou 34 ministres) en période de crise et d'austérité est "aberrant", alors qu'une fusion entre certains ministères serait "souhaitable". Il faut, ajoute-il, revoir le nombre de personnes au service de chaque ministre, le nombre de conseillers pour chaque ministre, le nombre de conseillers au niveau de la

présidence et du Premier ministre, dont le rôle n'est pas bien identifié, et avoir une plus grande visibilité dans la gestion de ces fameux comptes spéciaux par exemple.

Lalmas Smail évoque également l'Assemblée nationale (APN), une institution composée de 462 députés (plus que celle des États-Unis) et dont le budget de fonctionnement dépasse celui de certains ministères. Notre interlocuteur rappelle que depuis quelques années déjà, un grand nombre d'économistes, de spécialistes, et d'institutions n'ont pas cessé de signaler une "dérive grave" de la dépense publique.

Aussi est-il temps de revoir le train de vie de l'État et de faire converger tous les Algériens autour d'un plan "d'austérité sérieuse". Abdelhak Lamiri, économiste, développe, dans une déclaration qu'il nous a faite, un point de vue analogue, ou presque, à l'analyse faite par le président d'ACE. Il dira ainsi que l'Algérie est l'un des pays les "plus dépendants au monde", corrélativement au PIB. Et indices illustratifs : "Aucun pays au monde n'injecte 30% du PIB dans la relance économique en dehors du budget de fonctionnement. Nous sommes une économie très ouverte, globalement, beaucoup de ces ressources créent des emplois et de la croissance ailleurs". Ces ressources sont "mal affectées", juge-t-il. Lamiri souligne que le pays a dégagé une croissance "trop faible" par rapport

aux ressources engagées. Ceci s'explique, ajoute-t-il, par le fait que l'État a inondé de ressources des entreprises et des administrations sous-gérées. Du coup, le gaspillage est "inévitabile". Et ce constat mis en relief par l'économiste : "Nos dirigeants ont de bonnes intentions : ils voulaient accélérer le développement. Par ailleurs, nos experts les ont induits en erreur en les encourageant à faire du 100% infrastructure. Les pays qui ont réussi ont fait le contraire : recycler tous les opérationnels, financer la recherche et développement, la modernisation managériale, les industries du savoir. Même en 2000, nous avions des infrastructures bien plus développées que celles de l'Inde, mais ce pays, comme le reste des nations émer-

gentes, a choisi de financer la science, la formation, l'innovation et la technologie. Il se développe sans hydrocarbures".

Abdelhak Lamiri préconise une diminution des ressources allouées aux infrastructures lourdes et trop coûteuses, tout en continuant à financer des écoles, des hôpitaux... Il faut, par ailleurs, financer les facteurs clés de succès, en privilégiant la mise à niveau des ressources humaines, la création de l'industrie du savoir, la modernisation du management de nos entreprises et institutions publiques, l'investissement dans une économie productive, diversifiée et compétitive qui privilégie les industries du futur.

V. S.

Budget de l'État colossal en 2015

■ Le budget de l'État pour 2015, c'est 8 858,1 milliards de dinars, c'est colossal. Quant aux recettes, elles se chiffrent à 4 684,6 milliards de dinars. Le solde budgétaire est ainsi négatif, établi à -4 173,4 milliards de dinars représentant -22,0% du PIB. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté, elles, de 257,8 milliards de dinars, passant de 4 717,5 milliards de dinars dans la loi de finances 2014 à 4 972,3 milliards de dinars dans la celle de 2015, soit une hausse de 5,5% et dont une grosse partie va à la masse salariale globale. Les dépenses de rémunération se situent autour de 2 104,4 milliards de dinars contre 1 976,8 milliards de dinars dans la loi de finances 2014. Le budget de fonctionnement consacre, par ailleurs, 1 711,7 milliards de dinars aux transferts, représentant 9,1% du PIB, enregistrant une hausse de 6,4% par rapport aux crédits révisés de la loi de finances 2014.